

# EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL



Utilisez le conteneur ou le sac **jaune** qui vous est attribué

## PLASTIQUE

- Assiettes et verres en plastique à usage unique à condition d'être nettoyés et sans matière organique
- Bouteilles d'eau, de boissons, d'huile, de jus de fruits, de lait, etc.
- Brick de thé, bidons de lessives, de savons, autres produits
- Tubes de crème, flacons de sauces, de sirops, pailles, etc.
- Boîtes rigides à gâteaux en plastique ou en polystyrène, boîtes transparentes, boîtes rigides/flexibles pour aliments en tous genres (*charcuterie, fromages, pâtes fraîches, etc.*)
- Barquettes pour aliments (*œufs, glaces, etc.*)
- Pots de yaourts, de crèmes de fromage, barquettes à desserts
- Filets pour fruits et légumes
- Conteneurs pour l'emballage des produits en tous genres (*cosmétiques, lingettes, produits en poudre*)
- Vases pour plantes (diamètre maximal 15 à 20 cm)
- Sacs et sachets alimentaires en tous genres (*pâte, riz, frites, bonbons, goûters, etc.*)
- Sacs, sachets en tous genres (sacs de course)
- Petit plastique d'emballage (*emballage des bouteilles, du papier toilette, etc.*)
- Polystyrène (réduire les dimensions s'il est trop grand)

## MÉTAUX

- Boîtes et pots pour aliments (*thon, viande, légumes, nourriture pour animaux, etc.*)
- Canettes en aluminium
- Pots de peinture vides
- Bouchons et couvercles en fer ou aluminium
- Barquettes en aluminium pour aliments (*pas trop sales*)
- Tubes en aluminium (*mayonnaise, crème, etc.*)
- Clous, vis, fils de fer et matériaux métalliques de petite taille pour entretien domestique

**Vous avez des objets de moyenne/grande dimension en métal que vous ne savez pas où jeter?**



Exemple : poêles, bidons, fûts, grillage, tiroirs etc.

Les grands objets en acier, aluminium ou fer peuvent être récupérés et recyclés dans les centres de tri communaux.



### **Enlevez les résidus alimentaires !**

Le plastique ne doit pas être lavé, mais en cas d'emballages/conteneurs très sales, il est conseillé de le rincer rapidement et de contrôler l'absence de résidus alimentaires pouvant générer des mauvaises odeurs.



**Écrasez les bouteilles** en plastique et vissez le bouchon pour **réduire le volume**

## Certaines erreurs à éviter :

### **PAS DE jouets**



Jetez les jouets sans pièces électroniques, dans les conteneurs pour les **déchets secs résiduels**

### **PAS DE Tetra Pak**



Jetez-le dans le conteneur pour le **papier**

### **PAS DE fournitures de bureau**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

### **PAS DE couches**



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

### **PAS DE couverts à usage unique**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

### **PAS DE pièces électroniques**



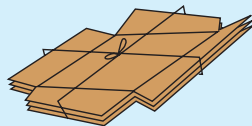
Amenez-les au **centre de tri communal**

## PAPIER ET CARTON



Utilisez le conteneur **bleu** qui vous est attribué

- Journaux et revues
- Dépliants et prospectus
- Vieux cahiers
- Sachets en papier
- **Tetra Pak**
- Boîtes et emballages en carton
- Boîtes à pizza  
(pas trop sales)
- Serviettes en papier



**Déchirez les boîtes !**  
Écrasez et pliez les boîtes en carton ,  
pour en réduire le volume.



**Le sac en plastique n'est pas du papier !**

Si vous récoltez le papier chez vous dans des *sacs en plastique*, videz le contenu dans le **conteneur bleu** et jetez-le sac dans le conteneur pour le plastique.

### Certaines erreurs à éviter :

#### **PAS DE tickets de caisse**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS D'essuie-tout**



Jetez-le dans le conteneur des **ordures ménagères**

#### **PAS DE scotch / matériaux d'emballage**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS DE papier sale**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

## VERRE



Utilisez le **conteneur vert**

- Bouteilles, fiasques, pots et vases en verre  
(*dévissez les bouchons en fer et aluminium*)



### **Que faire si un objet est trop grand ?**

Les objets de **grandes dimensions**, comme les **bonbonnes**, doivent être remis au **centre de tri communal**.



### **Enlevez les résidus alimentaires !**

Le verre ne doit pas être lavé, mais il est conseillé de le **rincer rapidement** et de contrôler l'absence de **résidus alimentaires** ou de **liquides**.

### Certaines erreurs à éviter :

#### **PAS DE verres culinaires**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS D'ampoules**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS DE néon**



Amenez-les au **centre de tri communal**

#### **PAS DE céramique**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS DE miroir**



Jetez-les dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

#### **PAS DE cristal**



Jetez-le dans le conteneur pour les déchets secs résiduels ou par le biais du service dédié

# ORDURES MÉNAGÈRES



Utilisez le conteneur **marron** qui vous est attribué

- Déchets de fruits et légumes
- Viande et poisson en petits morceaux
- Produits laitiers
- Coquilles d'œufs
- Feuilles et terreau
- Excréments d'animaux
- Fonds de thé/café ou autres boissons à infusion
- Serviettes ou mouchoirs en papier
- **Sciore et cendre de bois** (*bien éteinte et enveloppée*)
- Essuie-tout de cuisine (*même mouillé ou gras*)



### Fermez bien le sac !

Jetez les déchets après les avoir **correctement emballés** dans des sacs **biodégradables et/ou compostables**.



## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Composteur | 300 l

Utilisable par tous ceux qui ont au moins 150 m<sup>2</sup> de terrain (jardin, potager, etc.)

### Jetez dans le composteur les déchets suivants :

- Déchets de cuisine, restes de nourriture, aliments, avariés (enlevez l'emballage)
- Déchets de fruits et légumes (y compris les éléments ligneux, par exemple les fruits secs)
- Fonds de café et filtres de thé et camomille
- Fleurs coupées, plantes fanées, feuilles et herbe fauchée
- Pain sec ou moisi
- Déchets domestiques de viande et de poisson (y compris les arêtes, les coquilles d'œufs, les os, les plumes, etc.)

### PAS DE couches



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

### PAS DE sacs en plastique



Jetez-les **ordures ménagères** dans des sacs biodégradables en évitant les **sacs en plastique**

# DÉCHETS SECS RÉSIDUELS



Utilisez le conteneur **gris foncé** qui vous est attribué



**Déchets secs résiduels ne signifie pas que vous pouvez mélanger les déchets pour éviter de faire le tri !**

Dans ce conteneur vous pouvez jeter uniquement les déchets non-recyclables et non pas ceux que vous ne voulez pas trier.

Exemple :

- **couches, couches adultes et alèses**
- **serviettes hygiéniques**
- **couverts en plastique**
- Cintres, jouets en caoutchouc et en plastique
- Capsules de café en plastique dur
- CD, DVD, cassettes audio et vidéo
- Objets en céramique, porcelaine, pyrex et vitrocéramique
- Poussières d'aspirateur ou déchets domestiques
- Radiographies médicales, pellicule photos et diapositives
- Ampoules à incandescence
- Stylos, feutres et fourniture de bureau en tous genres
- Brosses à dents et éponges

- Papier huilé, plastifié et thermique (tickets de caisse, fax, etc.)
- Papier de cuisson, papier sale et lingettes
- Collants et chaussettes
- Mégots de cigarettes (*bien éteints*)
- Tapis, chiffons, tissus et vêtement abîmés
- Tuyaux d'arrosage
- Miroirs et cristal
- Verres culinaires en verre



### Fermez bien le sac !

Jetez les déchets après les avoir **correctement emballés** !

## Certaines erreurs à éviter :

### PAS D'ordures ménagères



Jetez-les dans le conteneur des **ordures ménagères**

### PAS DE papier et carton



Le **papier recyclable** doit être jeté dans les conteneurs pour **papier et carton**

### PAS DE plastique et métaux



Le **plastique recyclable** doit être jeté dans les conteneurs pour **plastique et métaux**

### PAS DE cendres de bois



Jetez-la dans le conteneur des **ordures ménagères** (dans un sac et éteinte)

# Centre de tri communal

**DE QUOI S'AGIT-IL ?** Les centres de tri représentent le complément naturel du service de tri, il offre aux habitants une **solution pour récupérer tous les déchets** qui, pour leurs dimensions ou typologies, **ne peuvent pas être jetés dans les poubelles domestiques**.

**COMMENT FAIRE ?** Pour accéder à chacun des 5 centres de tri de la ville de Pérouse, il faut posséder la carte magnétique « **AMICARD** », remise gratuitement par le centre de tri après avoir rempli un simple formulaire.

## Horaires d'ouverture des centres de récolte :

- **COLLESTRADA** | (Échangeur Centre Commercial)
- **SAN MARCO** | (Carrière Piselli)
- **PONTE FELCINO** | (Zone Industrielle - Via del Rame)  
du mardi au vendredi de 15 h à 18 h,  
le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h  
le dimanche, de 9 h à 12 h

- **PALLOTTA** | (Entrée par la via Bambagioni)  
du mardi au vendredi de 15 h à 18 h  
le samedi, de 9 h à 12 h  
le dimanche, de 9 h à 12 h
- **SANT'ANDREA DELLE FRATTE** | (Via Sandro Penna)  
du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h  
le dimanche, de 9 h à 12 h

## POUR JETER QUOI ?

Le fer, le plastique, les conserves en acier et aluminium, le papier et le carton, le verre, les DEEE (tous les matériaux électriques et électroniques), les batteries de voiture, les piles usagées, l'huile minérale, les vêtements usés, les déchets encombrants, le bois, la peinture, les acides, les pesticides, les bombes spray, les médicaments périmés, les inertes, l'herbe fauchée et les émondes, le plastique de grande dimension.

## Où jeter l'huile végétale ?

Ne la jetez pas dans l'évier ! Utilisez Olly !



### UTILISEZ LA MAISONNETTE

**OLLY :** Olly est le système innovant pour la récupération des huiles végétales usagées. Les colonnes permettent aux utilisateurs, par le biais de la carte Amicard, de prendre gratuitement un conteneur pour la récupération de l'huile usagée et de le ramener une fois plein.

**QUELLE HUILE JETER ?** Dans les conteneurs Olly vous pouvez jeter toutes les huiles végétales usagées, comme l'huile de friture et des conserves.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des maisonnettes Olly, consultez le site [www.gesenu.it](http://www.gesenu.it) dans la section dédiée à la ville de Pérouse.

## Où jeter les petits appareils électroniques qui ne fonctionnent plus ?



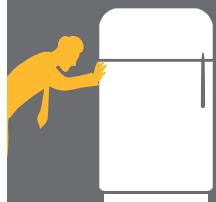
### UTILISEZ LES CONTENEURS POUR LA PETITE ÉLECTRONIQUE !

Avec les nouveaux conteneurs vous pourrez éliminer tranquillement et gratuitement, tous les **petits déchets électroniques DEEE** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) **de votre famille**.

### QUELS DÉCHETS JETER DANS LES CONTENEURS ?

Les conteneurs sont destinés à la récolte des petits déchets électriques et électroniques, tels que : les chargeurs de batteries, les sèche-cheveux, les smartphones, les télécommandes, les alimentateurs, les lecteurs mp3, etc.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des colonnes pour petits DEEE, consultez le site [www.gesenu.it](http://www.gesenu.it) dans la section dédiée à la ville de Pérouse.



## Retrait des déchets encombrants

## Vous avez des déchets encombrants à jeter ?

**Prenez le téléphone ! L'appel est gratuit... Le retrait est gratuit.**

L'élimination des déchets encombrants est **facile et gratuite** grâce au service de retrait sur rendez-vous.

### Comment faire ?

Le service est disponible en contactant le service clients Gest (*les coordonnées sont indiquées au bas de page*).

### Comment et quand se fait le retrait ?

Le service clients donne la date du retrait et le client dispose les déchets encombrants à l'extérieur de sa propriété la veille.

### Pour quels déchets ?

Déchets encombrants tels que : armoires, divans, matelas, fauteuils, chaises, bureaux ... ou bien les DEEE (Déchets d'équipements Électriques et Électroniques) comme les réfrigérateurs, les écrans, les téléviseurs, les machines à laver, les chauffe-eau...



## Retrait des couches adultes

### Service retrait gratuit Couches et couches adultes Pour les nouveaux-nés, les personnes âgées et les malades alités.



Il faut avant tout se souvenir que les couches bébés et adultes doivent être jetées dans le conteneur gris prévu pour les déchets secs résiduels.

En plus du service de ramassage normal, les familles ayant des difficultés pour éliminer **une grande quantité de couches et/ou couches adultes**, peuvent bénéficier d'un **retrait gratuit prévu** pour ce type de déchet. Les utilisateurs s'inscrivant au service recevront des sacs qui seront retirés par les agents préposés **une fois par semaine**.

Pour toute information sur les modalités d'activation du service, contactez le service client Gest/Gesenu



## Ecolsole informatisées

### Voici les Ecolsole (ilots écologiques) informatisés !

Les Ecolsole (ilots écologiques) sont des stations écologiques informatisées, dédiés au tri des déchets **secs résiduels**, du **plastique**, du **papier** et des **ordures ménagères**.

Les utilisateurs pourront utiliser les ilots Ecolsole, en s'identifiant par le biais de la carte de Sécurité sociale du titulaire de la taxe TARI (ordures ménagères). **Le Ecolsole peuvent être utilisées uniquement habitations domestiques habilitées.**

*Pour de plus amples informations sur l'activation du service, les doutes ou les signalisations, visitez le site [www.gesenu.it](http://www.gesenu.it) dans la section dédiée à la ville de Pérouse.*



## SERVICE CLIENT GEST / GESENU

Pour de plus amples informations, suggestions sur le tri, signalisations et réclamations, réservation du service gratuit de **retrait des déchets encombrants** et **retrait des couches**.



NUMÉRO VERT (POUR LE TÉLÉPHONE FIXE)  
**800.66.70.36**



NUMÉRO (SEULEMENT POUR LES PORTABLES)  
**075.59.17.125**



WHATSAPP (CHAT UNIQUEMENT)  
**333.95.53 215**

[www.gesenu.it](http://www.gesenu.it)

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 13 h et de 15 h à 17 h  
le samedi : de 8 h 30 à 13 h

URP de Via Settevalli auprès des bureaux TARI  
Via Settevalli, 11 Pérouse (à l'intérieur du Centre Bellocchio)  
du lundi au jeudi, de 8 h à 13 h 30 et de 15 h à 17 h 30  
vendredi, de 8 h 00 et 12 h



Available in  
English at  
[gesenu.it](http://gesenu.it)



Disponible  
en français  
sur [gesenu.it](http://gesenu.it)



Disponible  
en español  
en [gesenu.it](http://gesenu.it)